

1080 Bruxelles, le

Voire correspondante :
Nadia LAHLOU, Attachée - ☎ 32(2)690.87.96 - ✉ 32(2)690.88.90
E-mail : nadia.lahlou@cfwb.be

Votre lettre du

Vos références

Nos références

Annexes

OBJET : correspondance de grades

093656/RSG/CHK/CF/NL

Monsieur,

Je fais suite à votre demande relative à l'objet sous rubrique et vous informe que l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 06 juin 2007 fixant la liste de correspondance entre les anciens grades et les nouveaux grades académiques délivrés par les établissements d'enseignement supérieur de plein exercice, à l'exception des universités n'établit pas de correspondance entre le grade de Graduat en Kinésithérapie et les grades actuels de Bachelier en Kinésithérapie et de Master en Kinésithérapie.

Lors du passage des études de Kinésithérapie de l'enseignement supérieur de type court vers un enseignement supérieur de type long (décret du 30 juin 1998 portant création de l'enseignement supérieur de type long en kinésithérapie au sein des Hautes Ecoles organisées ou subventionnées par la Communauté française), aucune assimilation du diplôme de Graduat en Kinésithérapie à un diplôme de Licence en Kinésithérapie n'a été prévue et cela, même si le décret susvisé prévoyait, dans le cadre de la poursuite des études, un passage des étudiants engagés dans un cursus de type court vers un cursus de type long.

Au vu de cette « nouvelle » organisation des études et des textes législatifs qui s'y rapportent, il n'est malheureusement pas envisageable de permettre une correspondance entre les grades en question.

Par ailleurs, afin de compléter votre formation et d'obtenir le grade de master en Kinésithérapie, il vous est possible de poursuivre vos études.

La demande de poursuite d'études doit être adressée directement aux établissements d'enseignement de votre choix qui se prononceront sur votre inscription sur base des études réalisées antérieurement et, le cas échéant, de votre expérience personnelle et professionnelle. Cette valorisation déterminera le niveau d'études auquel on vous inscrira.

Tout en restant à votre disposition pour tout complément d'information, Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

La Directrice générale,

Chantal KAUFMANN